Parc national des Ecrins

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : **avis-autorisation@ecrins-parcnational.fr**

Demandeur (société hélicoptère) HELICOPTERES DE FRANCE Tel : 0609245780

Aéronef (type couleur immatriculation) AS 350 B 3 BLEU ET BLANC

Bénéficiaire (nom + téléphone) alpivert

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
09/06/2021	DZ Col du Lautaret (05)	ravin des Crevasses		15		heliportage rondins des bois, ferrailes et outils
						COPIE AU SECTEUR BRIANCONNAIS/VALLOUISE

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :

☐ Compte rendu obligatoire par émail (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés

Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national

Autorisation ☒ accordée ☐ refusée

N° 276 / 2021

Suivi par : Corine Bourgeois

à Gap, le 07/06 / 2021

Le Directeur,

Le Directeur,

Pierre CO[illegible]